

à l'enquête d'avril alors que 6 p.c. rapportaient que les commandes en carnet étaient plus élevées que la normale tandis que 35 p.c. affirmaient qu'elles étaient moins élevées.

Comme en avril, le niveau des stocks de produits finis était considéré à peu près normal par 73 p.c. des répondants, mais 23 p.c. affirmaient que leurs stocks de produits finis étaient trop élevés tandis que 4 p.c. déclaraient qu'ils étaient trop bas. En avril, 24 p.c. affirmaient qu'ils étaient trop hauts et 3 p.c. qu'ils étaient trop bas.

Pour 83 p.c. des répondants, il n'y avait pas d'entraves à la production en juillet; tandis que pour 8 p.c. il y avait pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, 1 p.c. seulement se plaignait de pénurie de main-d'oeuvre non qualifiée. Quelque 4 p.c. des répondants considéraient que le manque de capital de roulement constituait un obstacle à la production.

Les réponses à l'enquête de juillet ont été fournies par les cadres de plus de 6 700 industries manufacturières dont les livraisons rendent compte de plus de 50 p.c. de la valeur des livraisons de l'ensemble des industries manufacturières.

Matériel didactique pour aveugles

Dix volontaires ont terminé récemment un cours de 18 semaines qui leur permettra de produire du matériel didactique pour étudiants aveugles. Ce cours de formation de copistes de braille est organisé par le ministère de l'Éducation du Manitoba et l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

Les diplômés travailleront seuls, à la maison et sans salaire, à la production de textes d'appoint pour les étudiants aveugles du réseau scolaire public du Manitoba. Le ministre provincial de l'Éducation, M. Ian Turbull, qui, le 25 mai, a remis un certificat à chacun des diplômés, pense que leur travail sera d'une très grande utilité pour les étudiants aveugles désireux de poursuivre leurs études: "Sans le matériel didactique que leur fourniront ces volontaires, les étudiants n'auraient pas suffisamment de documentation adaptée à leurs besoins particuliers pour leur permettre de suivre leurs camarades de classe."

Bern Bileski, professeur itinérant pour aveugles, et Doris Friesen, coordonnatrice de la transcription au sein de l'INCA, ont donné le cours, de deux heures et demie



Sharon Taylor transcrit en braille un manuel d'appoint à l'usage des étudiants aveugles du Manitoba. Elle se sert d'un Brailleur, appareil à six touches qui ressemble un peu à une machine à écrire. Les touches permettent d'agencer de différentes façons les six points de l'alphabet braille.

par semaine, dispensé au Centre d'éducation des adultes de Winnipeg.

Les volontaires, dont l'âge variait de 20 ans à 65 ans et plus, ont appris l'alphabet braille ainsi que des symboles sténographiques complexes ("contractions") pour les préfixes, les suffixes et les mots d'usage courant. On leur a également appris à se servir du Brailleur (appareil à

six touches ressemblant un peu à une machine à écrire), et à agencer les points pour que les lettres voulues apparaissent en braille. Les étudiants ont rencontré diverses personnes, dont des aveugles, et ont pu se faire une idée des problèmes causés par la cécité, et du caractère spécial du processus d'apprentissage chez un aveugle.

Courses de chevaux: Comité consultatif sur les drogues

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan, a annoncé la création officielle d'un comité spécial chargé du contrôle des drogues aux hippodromes.

Le Comité consultatif sur les drogues qui comprendra quatre vétérinaires, quatre chimistes et un agent d'Agriculture Canada, relèvera de M. B. Toews, chef de la Section de la supervision des paris aux hippodromes, du même ministère.

"Jusqu'à présent, le Comité n'existait qu'à titre officieux, mais à la suite des recommandations faites à mon ministère, nous en avons rapidement revu les structures," a déclaré M. Whelan.

Le comité aura comme objectifs:

- de promouvoir et accroître l'efficacité du programme de protection du public (du ministère de l'Agriculture), surtout en ce qui concerne le service d'épreuves, en recommandant des moyens qui faciliteront le contrôle des drogues aux hippodromes;
- de présenter au ministère de l'Agriculture

du Canada des recommandations sur la chimie légale et la médecine vétérinaire ainsi que sur l'interdiction, la limitation et la réglementation des drogues;

- de valoriser le travail des responsables, des spécialistes en chimie légale et en médecine vétérinaire engagés dans le secteur des courses de chevaux au Canada;
- de communiquer avec des organismes homologues aux États-Unis et en Europe et, si possible, de prendre part à des études conjointes.

"Au Canada, seuls les chevaux qui ne présentent aucun signe de dopage au moment de la course, peuvent participer à cette dernière. Le ministère de l'Agriculture du Canada dépense environ 2,5 millions\$ chaque année pour contrôler l'usage des drogues dans les hippodromes (prélèvement et analyse d'échantillons d'urine et de sang). Il s'agit, avant tout, de faire respecter le règlement établi en application du Code criminel où se trouve la liste des drogues interdites.